

Conseil communal du 24 juin 2021 à 19h30

Ordre du jour

Séance publique

1 Conseil communal : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 mai 2021 2.075.1.077.7

2 BODYCAM - Demande d'autorisation d'utilisation de BodyCam par la Zone de Police du Condroz sur le territoire 1.74

Attendu la demande du Chef de Corps de la Police de la Zone du Condroz pour l'utilisation de BodyCam sur le territoire ;

Attendu qu'il convient que le Conseil donne son autorisation sur l'utilisation de ces caméras.

3 Désignation de suppléants pour les mandats dans les intercommunales, les asbl, les associations de projets et autres structures dans lesquelles la commune est appelée à être représentée - Copaloc 1.851.12

4 Prise d'une part de catégorie "E" (secteur communes) à la SPI et commande de prestations en vue de la mise en conformité au RGPD 1.759.5

Ce point avait déjà été validé lors de la séance du Conseil communal du 22 avril 2021.

Le Conseil est invité à reprendre une délibération ce jour afin de viser les bonnes références légales, tant pour la SPI que pour la tutelle.

5 Enodia (Anc.Publifin) - Assemblée générale ordinaire d'ENODIA le mardi 29 juin 2021 à 17h30 1.824.112

6 PU2020025 - ADMINISTRATION COMMUNALE - RN654, Place Neuforge - Réaménagement global de la traversée de Comblain-au-Pont en intégrant les enjeux de sécurité routière de mobilité douce, de convivialité et de développement économique - AVIS DU CONSEIL COMMUNAL 1.778.511

Avis du conseil communal suite à l'enquête publique réalisée du **19.04.2021 au 18.05.2021** relative à la demande de permis d'urbanisme introduite par l'Administration Communale de Comblain-au-Pont sise Place Leblanc, 13 - 4170 Comblain-au-Pont visant le réaménagement global de la traversée de Comblain-au-Pont en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce, de convivialité et de développement économique sur un bien sis à 4170 Comblain-au-Pont, RN654 et Place Neuforge.

7 Confirmation de la déclaration des emplois vacants dans l'enseignement communal fondamental subventionné au 15/04/2021. 1.851.11.082.37

Le Conseil est invité à confirmer la décision du Collège du 22/04/2021 déclarant les emplois vacants dans l'enseignement communal au 15/04/2021 :

Enseignement Primaire :

- 1 emploi vacant en qualité d'institutriceur primaire à raison de 24P/s.
- 1 emploi vacant en qualité de maître(sse) de philosophie et citoyenneté à raison de 14P/s.
- 1 emploi vacant en qualité de maître(sse) de morale non confessionnelle à raison de 5P/s.
- 1 emploi vacant en qualité de maître(sse) de religion islamique à raison de 3P/s.
- 1 emploi vacant en qualité de maître(sse) de religion orthodoxe à raison de 1P/s.
- 1 emploi vacant en qualité de maître(sse) de religion protestante à raison de 2P/s.

Enseignement Maternel :

- NEANT

8 Approbation du cahier des charges, du montant estimé du marché “Travaux de réfection extraordinaire des ateliers communaux (Bien-être au travail et sécurité incendie)”, du mode de passation du marché. Montant estimé s'élève à 138.525,65 € hors TVA ou 167.616,04 €, 21% TVA comprise. 2.073.515.11

Le présent marché de travaux a pour objet la mise en conformité incendie et bien-être au travail des ateliers communaux de la Commune de Comblain-au-Pont, Rue du Vicinal, 33A à 4170 Comblain-au-Pont.

Celui-ci comprend :

- aménagement de locaux existants.
- remplacement du système de chauffage
- renouvellement complet de l'installation électrique
- mise en place de système de détection incendie.

9 Approbation du cahier des charges relatif au projet N° 20210007/CDU1.811.111.2/3P635, du marché “Commune de Comblain-au-Pont - Réfection et égouttage Voirie et égouttage de la Vieille rue de Géromont et environs”, des conditions et de la procédure de marché, du montant estimé de la division 1, part communale, s'élevant à 426.538,89 € hors TVA ou 516.112,06 €, 21% TVA comprise. 1.811.111.2

Le présent marché est un marché de travaux.

Le présent marché comprend les travaux suivants :

Egouttage de la Vieille rue de Géromont et Environs

Division 1 : Travaux à charge de la Commune : Voirie :

- La démolition sélective du revêtement hydrocarboné en terre-plein ;
- La démolition sélective d'éléments linéaires et de fondation ;

- La mise en place d'un géotextile, d'une géogridde, d'une sous-fondation et d'une fondation ;
- La pose de deux couches d'hydrocarboné ;
- La mise en place de nouveaux éléments linéaires.

Division 2 : Travaux à charge de la SPGE - Pose de l'égouttage et RP :

- Les fouilles nécessaires pour la pose de canalisations et chambres de visite ;
- La pose de tuyaux en PP ;
- La pose de chambres de visite ;

Division 3 : Travaux à charge de PROXIMUS :

- Le renouvellement de ses installations.

Les travaux s'effectuent sur le réseau III : Vieille rue de Géromont, rue de la Source et rue du Bac.

Les travaux décrits ci-dessus ne sont pas exhaustifs, le détail des travaux est repris dans les clauses techniques et le métré récapitulatif annexés au cahier spécial des charges.

Dans le cadre du présent marché, le pouvoir adjudicateur entend lutter contre le dumping social et la fraude sociale.

Il entend également renforcer la cohésion sociale et le développement durable en réalisant un effort de formation, d'insertion et d'intégration socio-professionnelle.

10 Approbation du compte 2020 par la tutelle 2.073.521.8

11 MB1 de 2021 2.073.521.1

Il est proposé au Conseil communal :

Art. 1^{er}

D'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2021 :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	6.621.423,63	5.208.765,11
Dépenses exercice proprement dit	6.616.960,07	5.393.115,62
Boni / Mali exercice proprement dit	4.463,56	-184.350,51
Recettes exercices antérieurs	40.116,10	
Dépenses exercices antérieurs	6.166,78	
Prélèvements en recettes	0	331.070,51
Prélèvements en dépenses	0	146.720,00
Recettes globales	6.661.539,73	5.539.835,62
Dépenses globales	6.623.126,85	5.539.835,62

Boni / Mali global	38.412,88	0
--------------------	------------------	----------

2. Tableau de synthèse (partie centrale)

2.1. Service ordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	6.648.231,57			6.648.231,57
Prévisions des dépenses globales	6.608.115,47			6.608.115,47
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	40.116,10			40.116,10

2.2. Service extraordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	2.599.871,95		782.704,16	1.817.167,79
Prévisions des dépenses globales	2.599.871,95		782.704,16	1.817.167,79
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	<u>0</u>		<u>0</u>	<u>0</u>

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	523.445,79	17/12/2021
Fabriques d'église	Aucun budget de fabrique n'a été déposé à ce jour	
Zone de police	351.081,54	
Zone de secours	152.177,16	
Autres (<i>préciser</i>)		

4. Budget participatif : ~~oui~~/non (préciser éventuellement les articles concernés)

Art. 2.

De transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au service des Finances et au directeur financier/à la directrice financière.

Huis-Clos